

# Expertises et litiges, quels sont les outils à votre disposition ?

## À Senlis (60300)

Cetim, 52 avenue Félix-Louat

**le 3 avril 2013** de 14 h à 17 h

**13 h 30** Accueil des participants / café

**14 h 00** Début des conférences :

- Quand et pourquoi votre entreprise peut voir sa responsabilité engagée pour les prestations effectuées ou les produits livrés ? Vice caché, etc.
- Comment peut-elle définir ses engagements au mieux, et comment limiter sa responsabilité ? Cahier des charges, clauses de limitation.
- Dans quelle mesure l'assurance prendra en compte cette responsabilité ? Les pièges à éviter.
- Comment agir en cas de litige ? Quel est le rôle de l'assureur ? Pourquoi et comment recourir à un expert ?
- Expertise d'assurance, et expertise hors assurance, expertise judiciaire : quelles différences ?
- Vision de l'expert technique et du sapiteur ; retour d'expérience.

Les interventions seront illustrées d'exemples et suivies d'un débat avec les participants.

**17 h 00** Fin

Poursuite des échanges autour d'un en-cas

Programme

De nombreux litiges clients/fournisseurs, dans les industries mécaniques, ont pour origine des discussions relatives à la qualité ou à la conformité des produits fabriqués.

La FIM accompagne et conseille ses adhérents sur le plan juridique. Le Cetim, pour sa part, est le leader national des analyses de défaillance en mécanique. Il peut être sollicité de manière amiable, ou par voie de justice.

Le Cetim et la FIM ont décidé de coopérer afin d'apporter aux entreprises de la mécanique la meilleure information sur ce sujet.

## Intervenants

### Bernard Sutter

responsable « analyses de défaillances et expertises », Cetim

### Yves Blouin

chef de service droit des affaires, direction juridique, FIM

### Lucie Gomes

avocate au Barreau de Senlis

### Christophe Chevalier

courtier en assurances

### Laurent Regnier

spécialiste métallurgiste, Cetim

### Michel-Charles Dubernard

expert

## Contact

### Bernard Sutter

Tél. : 03 44 67 36 82

Fax : 03 44 67 36 94

sqr@cetim.fr

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le présent programme en cas de nécessité.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, vous pouvez soit vous rendre sur notre site Internet [cetim.fr](http://cetim.fr) - rubrique « Actualités - Agenda » soit nous retourner ce bulletin par Fax au **03 44 67 36 94** ou par courrier à l'adresse ci-contre.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Souhaite participer à la journée technique du 03 avril 2013

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**CETIM**  
Service question réponse  
52 avenue Félix-Louat  
60304 Senlis Cedex

*Expertises et litiges,  
quels sont les outils  
à votre disposition ?*